

Compte-rendu de la séance plénière du jeudi 23 novembre 2006
Ecole primaire, 77 boulevard de Belleville

Président de séance :

Monsieur Georges Sarre, maire du 11^{ème} arrondissement.

Elus municipaux:

Jean-Marie Barrault, adjoint au Maire du 11^{ème} arrondissement chargé de la voirie, des parcs et jardins, et des Conseils de quartier

Conseillers de quartier:

Colette Albrecht, Catherine Beaucourt, Pascal Biehler, Silvie Belkilani, Antoine Bougault, Dominique Bourse, Ketty Dalmas, Guillaume Diallo, Anne Dupuis, Monique Feldstein, José-Luis Fuentes, Clara Franco, Mathilde Habrioux, Mohammed Hamrouni, Patrice Issartelle, Claudie Jolinet, Michèle Jacquet-Egg, Jean-Pierre Laurent, Alice Le Roy, Marie-Josée Louergli, Anna-Maria Rossi-Vivenzio, Eric Schnell, Elisabeth Thomas, Michel Vion, Catherine Beaucourt.

Conseillers excusés :

Pierre Chassagne, Jacqueline Riquier.

Services de la Mairie :

Laure Berthinier, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie du 11^{ème}
Sandrine Blaizot et Christine Laurent, Cabinet du Maire du 11^{ème}
Pierre Vergnes, Responsable des actions de proximité à la Mairie du 11^{ème}
Victor Bentolila, Coordinateur des Conseils de quartier

Intervenants extérieurs :

Alain Boulanger et Emmanuel Martin, Service Aménagement et Grands projets,
Direction de la Voirie et des Déplacements de la ville de Paris
M. Patrick Rouyer, Directeur des Missions sociales d'Emmaüs
M. Jean Jolin, médecin du SAMU social

ordre du jour

I / Mobilien 96 : Point sur les travaux d'aménagements et sur le stationnement

II / « Vivre dans la rue, une situation douloureuse, une réalité complexe. Que peut faire un conseil de quartier ? »

Débat introduit par M. Rouyer, Directeur des Missions sociales d'Emmaüs

III/ Actualités des autres commissions :

- *Propreté / Environnement*
- *Communication / Culture*

IV/ Questions diverses

...

M. Georges Sarre, maire du 11^{ème} arrondissement, ouvre la séance à 19h10 et souhaite la bienvenue aux habitants.

Il passe la parole à monsieur Pascal Biehler, secrétaire du conseil de quartier Belleville/Saint-Maur.

M. Biehler, secrétaire de bureau du Conseil de quartier, remercie l'ensemble des personnes qui sont venues participer à cette réunion plénière, qui est une occasion de discuter entre habitants, commerçants, services techniques de la Ville, élus. Deux points seront abordés lors de la soirée, proposés à l'ordre du jour par le bureau. Le premier concerne les travaux et aménagements dans le quartier, en particulier ceux du Mobilien, question déjà abordée lors des trois dernières plénières. « Nous avons été informés des options retenues sur ce projet et M.Boulanger est déjà venu répondre à trois reprises aux questions et aux inquiétudes des habitants sur ces aménagements. Il refait ce soir une présentation rapide du Mobilien. Nous avons vu ces trois derniers mois les aménagements, la mise en sens unique de la rue Oberkampf, le calibrage de la rue, les élargissements des trottoirs : M.Boulanger répondra aux questions et le débat pourra se tenir. Le deuxième point concerne la situation douloureuse des personnes qui vivent dans la rue. On en parle beaucoup l'hiver, on en a parlé aussi avec les tentes installées à Paris pour eux par Médecins du Monde, on les croise tous les jours dans notre quartier et l'on connaît bien les lieux où ils s'installent habituellement, malgré l'intervention du SAMU social. Nous avons évoqué l'hiver dernier la disparition de Mouloud, un sans-domicile fixe qui vivait dans le quartier depuis des années. Il y avait eu un rassemblement pour lui qui témoignait de la sensibilité des habitants à cette question. Beaucoup de gens vivent dans la rue, mais tous ne sont pas visibles car hébergés en centre d'accueil. Le soir, Place de la République et à l'entrée du Père-Lachaise, se tiennent des distributions de repas gratuits. Nous avons invité M. Patrick Rouyer, directeur des missions sociales d'Emmaüs, pour nous aider à comprendre cette situation douloureuse, ainsi que le docteur Jean Jolin, du SAMU social, et plusieurs associations. Nous terminerons la séance par le travail des commissions, en particulier leurs projets et objectifs ». M.Biehler passe la parole à M.Boulanger, de la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville.

I. Mobilien 96 : Point sur les travaux d'aménagements et sur le stationnement

M. Boulanger revient brièvement sur le programme des aménagements de la ligne de bus 96 : le parcours modifié avec un aller sur la rue Oberkampf et un retour sur la rue Jean-Pierre Timbaud, le réaménagement du carrefour République/Parmentier, le recalibrage de la rue Oberkampf avec des élargissements de trottoir essentiellement, la création d'un couloir de bus protégé et marqué au sol en arrivant sur le boulevard de Belleville, le réaménagement complet du carrefour Belleville/Ménilmontant/Oberkampf. Le couloir de bus du bd de Belleville est déjà réalisé et fonctionne bien d'après la RATP. Les travaux de la rue Jean-Pierre Timbaud en descendant de Belleville sont également terminés. La rue JP Timbaud est réaménagée avec la création d'une piste cyclable à contresens qui part du bd Richard-Lenoir et rejoint le bd de Belleville. En arrivant sur le boulevard Richard-Lenoir, deux aménagements sont en cours de travaux, réservés aux bus, vélos et piétons. L'ensemble de ces dispositions a conduit à modifier des sens de circulation, avec, à ce jour : l'inversion de la rue de Nemours pour que les véhicules empruntant Jean-Pierre Timbaud puissent rejoindre l'avenue de la République (puisque'ils n'ont pas le droit de continuer tout droit sur la voie réservée aux bus), l'inversion de la rue Moret, l'inversion des deux voies de l'avenue Jean-Aicard qui reste à double sens, l'inversion de la rue Edouard Locroy pour simplifier la circulation au carrefour République/Parmentier/Oberkampf.

Certains riverains du quartier Fontaine au Roi/Vaucouleurs/Moulin Joly ont demandé récemment l'inversion de la rue du Moulin Joly et de la rue de Vaucouleurs entre la rue JP Timbaud et la rue de la Fontaine au Roi, pour éviter de passer par le boulevard de Belleville et faciliter le bouclage de l'îlot. Effectivement, on voit qu'en montant la rue Fontaine au roi, on accède à la rue du Moulin Joly et on redescend sur Jean-Pierre Timbaud, donc on boucle plus facilement sans devoir prendre le boulevard de Belleville comme auparavant. La discussion est ouverte sur ce sujet. Ce changement de sens sécurise un peu plus le carrefour au niveau Moret/JP Timbaud/Vaucouleurs, visé jusqu'alors comme dangereux. Le réaménagement du parvis de la maison des Métallos va également changer l'aspect de ce carrefour avec un plateau surélevé qui ralentit les véhicules. De plus, l'inversion de la rue Vaucouleurs améliore encore le fonctionnement du carrefour.

La sécurisation de ce carrefour au niveau de l'avenue Jean Aicard et de la rue Moret : compte tenu de l'inversion de la rue Moret, les feux tricolores seront remplacés par un plateau surélevé, qui sera réalisé dans les semaines prochaines. La vitesse sera limitée sur ce plateau à 30 km/h et la voie sera moins large du fait de l'élargissement des trottoirs, ce qui ralentira les véhicules.

Le projet de réaménagement du parvis des Métallos traite l'ensemble de ce secteur comme une zone à priorité piétonne. Le bus traverse cet espace à 15 km/h et les vélos passent dans les deux sens. Le point d'arrêt du bus est à l'extrémité du terre-plein. Des stationnements pour les livraisons sont prévus en bordure de la rue des Trois Couronnes, dont un à l'entrée de cette voie. Des espaces de stationnement pour deux-roues et vélos sont prévus à l'entrée de cette zone et à l'intérieur.

Des candélabres piétons diffusent un éclairage bas, dans un esprit de convivialité, tout en gardant le même niveau de densité d'éclairage. Certains arbres du terre-plein sont en mauvais état et seront abattus, trois autres arbres sains seront abattus pour permettre l'accessibilité des pompiers à la Maison des Métallos en cas de besoin. De

nouveaux arbres seront plantés, surtout à l'extrémité du terre-plein qui en est dépourvu. Les plantations le long du bâti font encore l'objet de débats : l'idée est plutôt de planter des arbres fastigiés, qui ont un feuillage plus haut que large de façon à ne pas avoir les feuilles devant les fenêtres des immeubles. On envisage des charmes ou des chênes fastigiés.

(Le parvis avec son revêtement minéral avec les arbres envisagés est présenté sur une diapositive par M.Boulanger)

M.Boulanger explique le déroulement des travaux, qui devront se coordonner avec les opérations de réhabilitation de la Maison des Métallos. Il y aura sept phases. La phase 0 consiste en des travaux déjà commencés, en dehors du parvis des Métallos. Les autres phases vont s'échelonner de février à août 2007. Le chantier sera terminé le 31 août 2007 et la Maison des Métallos rénovée sera inaugurée en septembre.

M. Boulanger répond à une question sur le stationnement : il n'y a pas de perte de places de stationnement rue Oberkampf, mais six places supplémentaires. En revanche, une file de stationnement a été supprimée rue JP Timbaud, à la demande des pompiers, ce qui entraîne la suppression de 85 places.

(M. Boulanger expose à l'assistance une carte des parcs de stationnement privés et appartenant à des bailleurs sociaux sur le 11^{ème}). Il précise qu'un abattement de 10% sur les tarifs est proposé pour le stationnement résidentiel, de 15% pour les résidents des immeubles de l'OPAC. Certains parcs acceptent le stationnement horaire, notamment celui situé rue des Trois Bornes où l'on peut stationner pour 2,50 euros de l'heure. Tous les tarifs proposés ne sont pas connus par la DVD, qui n'a pas de renseignements pour certains parcs privés. Il y a des places vacantes en nombre dans tous les parcs. La majorité des travaux sera terminée en décembre 2006, comme le carrefour Parmentier/République ou la rue JP Timbaud. La rue Oberkampf sera terminée en janvier 2007, le parvis de la Maison des Métallos en août et enfin le carrefour Belleville/Ménilmontant est programmé de juin à septembre 2007.

M. le Maire donne la parole à l'assistance pour les questions sur l'aménagement du Mobilien.

M. Michel Vion, conseiller de quartier, demande s'il est prévu des voies vélos descendantes rue JP Timbaud, car les vélos ne pourront plus descendre théoriquement la rue Oberkampf. Beaucoup de deux-roues continuent à descendre cette rue malgré le sens interdit. Il souhaite une confirmation de l'inversion de sens prévue pour l'avenue Jean Aicard. Il exprime son accord avec l'inversion prévue des rues du Moulin Joly et de Vaucouleurs, qui rétablira une continuité rompue par l'inversion de la rue Moret et justifiera l'inversion de cette dernière.

Les travaux de la rue Oberkampf provoquent des difficultés de circulation piétonne énormes actuellement : est-il prévu d'assurer une circulation sécurisée des piétons d'ici janvier 2007 ? Cela pose des problèmes aux personnes handicapées ou aux parents avec poussettes. On ne sait plus où passer dans cette rue pendant les travaux. Au carrefour République/Oberkampf, M. Vion explique qu'il est impossible de traverser en ce moment.

M. Le Maire approuve M. Vion.

Un habitant souhaite savoir le nombre de bancs prévus sur le parvis des Métallos,

si les parkings de l'OPAC sont louables au mois, et si des arbres sont prévus sur le parvis des Métallos, de préférence des chênes. Il demande s'il est possible de faire une voie de vélos aller-retour sur la rue JP Timbaud, ce qui résoudrait le problème de leur circulation rue Oberkampf.

M. Antoine Bougault, conseiller de quartier, se présente comme un piéton convaincu désagréablement surpris par le déroulement des travaux, qui sont entamés puis abandonnés plusieurs jours sans logique. Il cite un cas survenu avenue de la République, près du magasin Picard, où un groupe d'ouvriers a descellé quatre bords de trottoir dernièrement, puis a laissé en l'état. Entre-temps, on a supprimé le stationnement et une voie de circulation avenue de la République. Les passages piétons de l'avenue Parmentier, au niveau du carrefour Parmentier/République, ont disparu. M. Bougault craint des accidents. Il y a rue JP Timbaud une voie vélos qui s'arrête impasse de la Baleine avec un sens unique et reprend au niveau de la rue du Moulin Joly. Les vélos vont remonter sur 150 mètres un sens unique. En tant que piéton, M. Bougault regrette de voir les deux-roues faire la loi sur les trottoirs de l'avenue de la République. Les voitures sont bloquées sur l'avenue de la République, les vélos et les scooters envahissent les trottoirs. Une répression est nécessaire, car des enfants sont en danger.

Madame Egg-Jacquet, conseillère de quartier, aborde le problème du stationnement. Elle souhaite des renseignements plus précis et détaillés sur l'offre de parkings souterrains. Elle indique que les parkings privés louent surtout au mois ou à la semaine, à une exception près. C'est un problème, car les visiteurs, les amis qui viennent en voiture par nécessité ne trouvent pas de place pour se garer. L'existence d'un parking à l'heure serait très utile.

Le système de circulation sera amélioré lorsque les travaux seront finis, mais il reste le problème des comportements anormaux : voitures qui descendent la rue Oberkampf, deux-roues ou vélos qui font la même chose. Il faut renforcer dès maintenant les interventions pour faire respecter les nouveaux sens et prévoir une action importante en ce sens quand les travaux seront achevés, pour éviter que de mauvaises habitudes se prennent.

Une habitante de la rue Oberkampf confirme le fait que de nombreuses voitures prennent la rue Oberkampf en sens interdit et qu'elle se fait parfois insulter quand elle le leur signale. Des chauffeurs de taxi lui ont répondu qu'ils ne savaient pas que la rue était passée en sens unique.

Il y a peut-être un problème de signalisation, un panneau qui n'est pas assez grand à l'entrée de la rue. Le problème du stationnement, des parkings à l'heure, est également important, car il faut que les gens qui ont besoin de venir dans le quartier et ne peuvent le faire à pied, comme les handicapés et les personnes âgées, puissent stationner, même pour une heure. Pourrait-on affecter en partie le parking des HLM des Courtilles à du stationnement à l'heure ?

M. le Maire précise que ces problèmes de non respect des sens de circulation relèvent de la Préfecture de Police et qu'il faut s'assurer que des policiers sont sur place tous les jours, matin, midi et soir. On peut craindre le pire la nuit. Le préfet de police et le commissaire doivent être alertés.

M. Boulanger indique que les comportements inciviques sont nombreux chaque fois que des modifications du sens de circulation sont entrepris. Ce sont des attitudes de négligence par rapport aux nouveaux panneaux ou de mauvaise foi. M. Boulanger demandera à la section territoriale de la DVD de renforcer la signalisation. Il faudra peut-être installer des panneaux de sens interdit gigantesques comme au terre-plein Saint-Paul dans le 4^{ème} arrondissement.

En ce qui concerne les travaux, il est difficile de travailler dans des rues étroites. Certaines voies sont complètement barrées. M. Boulanger prendra l'attache de ses collègues pour tenter d'améliorer le cheminement des piétons. La suppression du passage piéton principal du carrefour Parmentier/République/Oberkampf est assez pénalisante : les gens sont censés traverser plus loin mais ils ne font pas l'effort ou alors ils sont un peu perdus. Le jalonnement des piétons pourrait être délimité par des barrières aux endroits où l'on pourrait se lancer sur le carrefour. La mise en place d'un passage piéton provisoire est à proscrire car il faut le déplacer sans cesse. Un effort sur le jalonnement et la signalisation pour les piétons va être fait pour les trois semaines de travaux restantes à ce carrefour.

La descente des vélos dans la rue Oberkampf n'a pas été envisagée dans les projets, car il aurait fallu supprimer toutes les places de stationnement sur cette rue. L'itinéraire qui va de Belleville à Richard-Lenoir sur la rue Jean-Pierre Timbaud doit apaiser la circulation, car les voitures ne peuvent emprunter la rue JP Timbaud au niveau de la maison des Métallos et à la fin de la rue. La circulation se fera essentiellement par les rues des Trois Couronnes et des trois Bornes. Le retour pour les vélos entre Belleville et Richard-Lenoir sera clairement rue JP Timbaud. Il n'y a pas d'aménagement cyclable dans l'autre sens, sauf devant les Métallos et en arrivant sur le boulevard Richard-Lenoir, mais entre les deux il y aura peu de voitures. C'est un itinéraire privilégié pour les vélos.

La Ville de Paris met en place actuellement tout un jalonnement pour les cyclistes : on voit fleurir dans tout Paris des panneaux verts qui indiquent les pôles pour les itinéraires cyclables. A la fin des travaux du Mobilien dans le quartier, des panneaux de ce type seront installés. Un cycliste pourra descendre Ménilmontant, notamment. On lui indiquera l'itinéraire privilégié pour rejoindre la place de la République ou le boulevard Richard-Lenoir, c'est à dire par le boulevard de Belleville et la rue JP Timbaud.

« Le problème de l'interruption de circulation sur le parvis des Métallos a occupé la DVD un moment : fallait-il faire un aménagement provisoire permettant de passer de l'impasse de la Baleine à au dessus, près de la rue du Moulin Joly ? Cela compliquait les choses, car il fallait faire passer les vélos sur le terre-plein et installer des GBA, de gros blocs de béton pour créer une piste provisoire rejoignant le morceau qui existe déjà. Or les travaux du parvis vont commencer très vite : courant novembre-décembre, pour le morceau qui va de Moret à Moulin Joly, et dès février la DVD travaillera sur le parvis. Si l'on avait aménagé une piste provisoire, on aurait du de toute façon la défaire pour entamer les travaux. L'on a finalement décidé de ne pas l'aménager. Actuellement, il est vrai que l'on s'arrête un peu brutalement au niveau de l'impasse de la Baleine, mais les vélos peuvent tout de même aller jusque-là. Nous sommes dans un moment de transition un peu difficile à gérer ».

M. Boulanger explique que le stationnement automobile dans les parcs n'est pas vraiment de sa compétence, mais que la DVD continue à prospecter pour éclaircir les

disponibilités. On n'a recensé qu'un parc proposant du stationnement à l'heure, rue des Trois Bornes. La DVD va demander au Service du Stationnement Concédé de fournir des informations sur les possibilités. S'agissant des parcs des bailleurs sociaux (OPAC), il faudra leur poser la question pour savoir s'ils peuvent faire du stationnement à l'heure. M. Boulanger n'a pas la réponse aujourd'hui.

Six bancs prévus sur le parvis des Métallos. Mais cela peut être modifié à la demande des habitants : on peut en ajouter deux ou en enlever deux...

M. le Maire demande à M. Boulanger de répondre sur la question des parkings.

M. Emmanuel Martin, collègue de M. Boulanger, répond que la DVD n'a pas toutes les informations, notamment pour les parkings privés. Il précise que la Ville a signé une convention avec l'OPAC qui donne la possibilité aux résidents du secteur d'avoir des places au mois. Il y a 569 places disponibles dans les parkings de l'OPAC sur le 11^{ème} arrondissement. Les tarifs vont d'environ 60 euros à près de 100 euros le mois. Le stationnement à l'heure est une problématique différente du stationnement au mois : il faut installer tout un système beaucoup plus compliqué. Une place au mois ne nécessite qu'une carte pour l'utilisateur avec paiement par prélèvement. La logistique du paiement à l'heure est plus lourde, et il n'est pas sûr que les bailleurs sociaux ou les parkings privés puissent le faire. M. Martin a trois adresses de parkings pratiquant le paiement à l'heure sur le 11^{ème}.

M. le Maire indique que le Logement Français est également sur la « bonne ligne » : il baisse les prix, plus que l'OPAC, et a des places encore disponibles.

M. Biehler demande à M. Boulanger de passer les deux photomontages du parvis des Métallos, avec arbres et sans arbres, pour demander l'avis de l'assistance. Ce sondage du public n'engagera pas la décision finale, mais permettra de savoir si l'on est pour ou contre les plantations d'arbres, question déjà évoquée à deux reprises en plénière.

M. Bougault évoque l'angle de la rue de la Folie-Méricourt et du boulevard Richard-Lenoir, où quatre arbres vont être installés comme il est prévu sur le parvis des Métallos, c'est à dire du côté Nord. Il approuve fortement l'installation d'arbres, mais remarque que les riverains du côté Nord bénéficient de peu de soleil et qu'ils vont avoir, d'ici 15 ans, des arbres adultes qui assombriront leur logement.

M. Biehler indique que ces arbres ont été prévus pour avoir un certain volume et peuvent être taillés, à priori.

Mme Monique Feldstein, conseillère de quartier, rappelle l'intervention d'une habitante de la rue JP Timbaud, qui disait lors d'une plénière précédente que les arbres la priveraient de lumière.

M. Biehler pose la question de l'éclairage : la lumière des lampadaires sera-t-elle atténuée par les arbres ?

Il propose un vote informel à main levée pour ou contre les arbres.

Il précise que ces végétaux sont censés ne pas dépasser le deuxième étage des

maisons.

Mme Christine Laurent , chargée de mission Urbanisme à la Mairie du 11^{ème} , demande aux représentants de la DVD de préciser la hauteur des arbres et le diamètre du houppier, une fois que les arbres seront arrivés à maturité. Ils sont plantés loin des façades, à quatre mètres, et ce sont des arbres fastigiés, dont le développement du feuillage ne s'étend pas trop en volume.

M. Martin précise qu'il n'est pas spécialiste des arbres, mais que ceux qui ont été retenus dans les projets sont des arbres fastigiés, qui poussent plutôt en hauteur. La DVD avait envisagé aussi des chênes verts, dont le développement est encore plus réduit. Pour l'instant ce sont les chênes présentés ici qui sont retenus. Il existe plusieurs essences, mais tous les arbres fastigiés sont effectivement des arbres qui ne poussent pas trop en volume et ont des branches basses. La largeur des troncs dépend aussi des sujets, de leur âge. Les chênes verts nécessitent une quantité de terre et une surface un peu plus étendue : dans ces cas-là, la DVD est attentive à protéger et à blinder les fonds de fouille pour ne pas abîmer les tubulaires France Telecom et les égouts avec les racines.

M. le Maire lance le vote sur les arbres (conseillers de quartier et public).

23 personnes votent **pour** l'installation des arbres présentés par la DVD sur le parvis des Métallos, **15** personnes votent **contre**.

M. Le Maire souhaite que l'on soit sûr des essences retenues pour le parvis, pour éviter aux habitants des surprises d'ici trois ou quatre ans.

M. Martin précise qu'il y aura un trou dans l'alignement des arbres du parvis, à un endroit où l'on ne peut pas en planter. Certains arbres peuvent être supprimés à la demande, si les gens veulent des écarts plus grands. Il est possible de panacher.

Mme Feldstein se fait la porte-parole d'une habitante du 90 rue Oberkampf, madame Michon, qui a envoyé une lettre au Maire au sujet des travaux. Il est prévu un parking pour vélos dans la rue près du porche du 90 rue Oberkampf, qui comporte un bateau. Ce dernier sera-t-il respecté ?

M. Boulanger précise que l'aménagement vélos respectera normalement la disposition des lieux, en interrompant les accroches de roues à cet endroit. Il y aura un asphaltage quadrillé entre les deux.

M. Martin indique que la DVD contacte les syndics de copropriété quand elle a un doute sur l'utilisation des portes cochères, et qu'ils acceptent fréquemment la suppression de ces éléments lorsqu'ils ne sont plus utilisés.

Mme Feldstein souhaite savoir à qui la commission Culture du conseil de quartier doit s'adresser pour obtenir l'installation de bancs rue Oberkampf. On pourrait aussi mettre un banc place Jean-Aicard, où l'on a élargi les trottoirs.

M. Biehler prend deux dernières questions sur le Mobilien avant de passer à la suite de l'ordre du jour.

Une habitante précise qu'elle a voté contre les arbres non par opposition de principe mais en raison de ce qui les entoure. Les sept arbres qui ont été plantés rue du Faubourg du Temple, près du métro Belleville, attirent la saleté et sont devenus de véritables mini-poubelles, car ils ne sont pas nettoyés tous les jours. Il faudrait faire quelque chose pour que les agents qui nettoient les rues s'en occupent plus fréquemment.

M. le Maire donne la parole à M. Barrault, adjoint au Maire chargé de la voirie, des parcs et jardins, pour qu'il explique le nouveau système de nettoyage qui se développe sur tout Paris. Il approuve l'intervention de la conseillère sur la saleté, mais précise que la Direction de la Propreté ne s'occupe pas des ronds d'arbres. La seule solution est de recouvrir les pieds d'arbres de façon à ce qu'ils puissent boire et respirer sans attirer les détritiques, mais c'est très compliqué. De plus, la direction compétente, la DPJEV, n'est pas placée sous l'autorité des maires d'arrondissement.

M. Barrault précise que tous les entourages d'arbres sont faits sur mesure et qu'ils coûtent fort cher. Le 20^{ème} arrondissement expérimente actuellement un genre d'époxy qui permet à l'eau de pénétrer normalement tout en empêchant le dépôt de saletés entre les grilles d'arbres. Dans le 11^{ème}, M. Barrault a fait mettre à titre d'essai trois entourages d'arbres comportant ce produit nouveau sur la placette Oberkampf. Si cette expérimentation s'avère concluante, le projet sera généralisé sur tout Paris.

M. le Maire revient sur la question qu'il estime très grave de la sécurité de la circulation, en particulier rue Oberkampf. Il invite toutes les personnes qui ont une messagerie Internet à adresser des courriels à la Mairie pour signaler les comportements dangereux des automobilistes. La Mairie transmettra ces courriels au Préfet de police, qui pourra demander au Commissaire central d'intervenir. Autrement, ces problèmes peuvent échapper à la vigilance du Maire. Ces questions seront débattues lors du CICA du 30 novembre 2007 sur la sécurité. M. Barrault est sur le terrain en permanence sur ces questions-là.

M. Bougault évoque les plans inclinés devant les passages protégés, qui sont très utiles aux personnes à mobilité réduite mais occasionnent des bains de pied aux passants lorsqu'il pleut.

M. Martin répond que le problème sera résolu avec l'achèvement des bouches d'égout. La Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) vérifiera pour cet endroit particulier, vers le carrefour Saint-Maur/République. La direction de la Voirie et des Déplacements fait particulièrement attention aux bouches d'égout.

II. « Vivre dans la rue, une situation douloureuse, une réalité complexe.

Que peut faire un conseil de quartier ? »

M. Biehler présente M. Patrick Rouyer, d'Emmaüs France ainsi que M. Jean Jolin, médecin du SAMU social.

Il salue la présence de conseillers de quartier du 4^{ème} arrondissement qu'il a invités pour parler de l'initiative qu'ils ont lancés en direction des SDF, et qui s'est étendue à d'autres conseils de quartiers parisiens. Elle pourrait être envisageable sur le 11^{ème} arrondissement.

M. Patrick Rouyer présente brièvement l'association Emmaüs, fondée en 1954 par l'abbé Pierre. Emmaüs reçoit 2800 personnes par jour sur l'Île-de-France avec 400 à 450 bénévoles, les « compagnons d'Emmaüs ». L'association a 340 salariés et 42 sites en Île-de-France dont une vingtaine sur Paris et 1500 places d'hébergement : 1000 places d'hébergement d'urgence et 500 places d'hébergement d'insertion, ainsi que 150 logements qui sont des résidences sociales ou des logements-relais.

M. Rouyer précise la définition des exclus : un exclu est une personne qui, pour des raisons liées à sa naissance ou à sa condition, ne peut pas exercer pleinement ses droits. Les personnes en situation d'exclusion ne sont pas ou plus des « clochards célestes » traditionnels, comme on se les imagine. Ces personnes installés dans les quartiers ont des trajets de vie très chaotiques. Leur grand-mère était déjà probablement en situation de très grande précarité, ils portent en eux des choses très lourdes, mais ne représentent que 9% des exclus.

Il y a des particularités parisiennes de l'exclusion. Paris est une capitale internationale, elle attire donc des touristes, mais aussi beaucoup d'exclus, de pauvres gens venant de l'étranger. De nombreux provinciaux en situation de grande précarité montent aussi à Paris. Cela concerne non seulement Paris mais aussi son agglomération. M. Sarre plaide depuis longtemps pour un Grand Paris, et il est vrai que le découpage administratif qui date de Napoléon rend les choses compliquées au niveau des dispositifs. Le traitement n'est pas le même selon que l'on habite Paris, Montreuil, ou Neuilly sur Seine.

On rencontre aussi en situation d'exclusion des gens qui sont fragiles socialement et économiquement : des chômeurs des Ardennes, de Lozère ou d'ailleurs viennent à Paris pour essayer de trouver un emploi, car c'est un bassin d'emploi majeur. Ce sont des gens qui n'ont pas du tout l'aspect d'exclus classiques.

Il y a également dans la rue des personnes en souffrance psychique, atteintes de maladies mentales.

Un autre phénomène récurrent d'exclusion est lié aux aléas de la situation mondiale : au moment du génocide au Rwanda, M. Rouyer a vu beaucoup de jeunes rwandais très traumatisés arriver dans l'accueil de jour dont il s'occupait alors. De jeunes militaires russes ayant fait la guerre en Tchétchénie arrivaient aussi dans des conditions dramatiques. Ils avaient parfois tué ou vu mourir des enfants sous leurs yeux et allaient très mal. Les grandes capitales fonctionnent comme un recueil de tous ces gens qui ont vécu les aléas internationaux.

Pour finir, il y celui dont on parlait tout à l'heure : « Boudu sauvé des eaux », le clochard céleste, minoritaire dans le monde de la rue mais qui représente l'exclu

dans l'inconscient collectif. D'autant plus représentatif que l'on se dit que nous et nos proches, nous ne lui ressemblerons jamais. Mais il a peut être été ingénieur et professeur dans une autre vie, puis il a dérapé et a choisi la rue. En fait, la plupart du temps il n'a pas choisi. C'est un drôle de choix qui relève plus d'aléas sociétaux que d'un choix libre et volontaire.

Voilà la typologie des personnes que l'on peut recevoir. Pour répondre à ces situations très hétérogènes, on doit mettre en place un certain nombre de dispositifs. Il y a aussi des jeunes, souvent en désaffiliation familiale. Les dispositifs essaient de s'adapter mais n'ont pas les moyens qu'il faudrait. La solidarité a un coût et malheureusement les choix politiques sont à la traîne.

M. Rouyer ajoute que les exclus sont un symptôme révélateur de la façon dont on veut vivre ensemble. Il est très important que ce sujet ne soit pas confié seulement à des professionnels salariés. C'est une chose que l'on doit partager, dont on doit rendre compte aux citoyens. « La solidarité en question est la vôtre, c'est vous qui la choisissez et c'est sous votre regard que l'on travaille. »

Le docteur Jean Jolin se présente : il est médecin généraliste et travaille au Samu Social depuis 9 ans. C'est à ce titre qu'il a été invité par le docteur Biehler. Il souhaite répondre aux questions du public et surtout l'aider sur le plan pratique à faire face aux SDF qui sont nombreux à Paris, aider les gens à être efficaces dans leurs actions et soulever quelques problèmes généraux d'ordre économique ou sociologique pour avancer. Le Samu social fait du social mais aussi beaucoup de médical. Le Samu social est un GIP, un Groupe d'Intérêt Particulier qui couvre uniquement Paris intra-muros. Il a été fondé il y a une dizaine d'années par le docteur Xavier Emmanuelli, face à la carence de l'Assistance Publique, qui a failli un peu à son devoir : les populations précaires et difficiles y sont difficilement admises. L'Assistance Publique est gérée un peu comme une clinique : il faut des papiers et de l'argent pour être pris en compte. De plus, la Mairie de Paris ne supportait pas de voir dans les rues de plus en plus de gens plus ou moins maltraités.

Le fonctionnement est difficile. Il y a un numéro d'appel unique, le 115, pour les urgences sociales, gratuit et qui fonctionne 24 heures sur 24. Sur 2000 appels par jour, seuls 1000 peuvent être satisfaits. Il y a eu une grosse amélioration ces dernières années, mais le personnel est toujours insuffisant. Face à ces appels qui viennent de gens qui sont dans la rue ou d'associations et de particuliers, les régulateurs du service téléphonique essaient de répartir les emplacements dans les locaux. Le Samu social a huit camions qui circulent à Paris toute la nuit et quelquefois le jour dans les périodes délicates. L'équipe d'un camion comprend un chauffeur, des infirmières et éventuellement des travailleurs sociaux, en liaison permanente avec un médecin d'astreinte 24 heures sur 24. Il y a 15 ou 20 médecins au Samu social qui se répartissent les astreintes : on les appelle pour leur décrire les problèmes médicaux et les répartir.

Pour soigner les gens, on dispose actuellement de 200 lits infirmiers, ce qui est peu. Cela correspond à ce que fait l'hôpital en dehors du gros plateau technique: on ne reçoit pas les urgences vitales. Mais beaucoup de gens très malades, chroniques, sont admis dans ces lits, qui sont répartis dans quatre ou cinq centres dans Paris : 14^{ème} arrondissement, Lilas, Jean Rostand, Saint-Michel. Dans chaque centre un médecin et des infirmiers reçoivent les malades tous les jours.

Le Samu social a aussi 800 lits d'hébergement simple, pour des gens qui viennent dormir. Ils sont hébergés de 18h jusqu'au lendemain midi. On peut parfois les garder un ou deux jours de plus quand ils ont des problèmes sociaux ou médicaux qui ne sont pas réglables tout de suite. Les gens hébergés peuvent voir un médecin ou un travailleur social tous les matins pour essayer de faire avancer leurs problèmes.

Un troisième endroit où l'on peut rencontrer un médecin ou un travailleur social est l'Espace Solidarité Insertion, installé dans le 12^{ème} avenue Courteline et ouvert tous les jours de 14h à 17h, et qui reçoit des personnes sans-papiers, sans-abris et sans domicile. Ils peuvent y rencontrer là aussi travailleur social et médecin, il y a un espace hygiène, un vestiaire.

Mais on ne peut répondre à tous les appels. On estime la population parisienne de sans-abris à 12 000, chiffre très important. Ces gens n'ont pas choisi d'être dans la rue : il y a beaucoup de migrants qui viennent de pays étrangers à la recherche de travail, pour les soins, pour l'asile politique. La population de ces migrants est variable, mais ils viennent ici pour y rester. Environ un tiers vient des pays de l'Est, un tiers d'Asie du Sud-Est, beaucoup moins d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire car on a compris dans ces pays que la France n'était plus un Eldorado. Il y a aussi tous les gens qui sont dans la rue pour d'autres raisons : de plus en plus de jeunes mineurs issus de milieux défavorisés. Les parents au chômage les mettent dans la rue où ils doivent se débrouiller. On voit aussi de plus en plus de personnes âgées avec une petite retraite (500 ou 600 euros par mois) qui ne leur permet plus de payer leur loyer. Il y a beaucoup de gens en rupture familiale, qui ont été jetés dehors par un conjoint avec qui ils n'étaient ni mariés ni pacsés. Il y a également un nombre important des gens très désocialisés depuis longtemps, par la drogue, l'alcool, la maladie ou le handicap.

La pathologie est un peu la même que celle d'habitants d'une ville-type, aggravée par la précarité et la rue. De nombreux problèmes sont dus à l'hygiène : dermatoses, parasitoses, alcool, drogue, blessures dues à la violence, aux bagarres. On voit aussi malheureusement des maladies graves, qui traînent dans la rue, en particulier des maladies au long cours comme le VIH. Beaucoup de gens viennent d'Afrique avec le VIH pour se soigner à Paris, sans être forcément hospitalisés. C'est difficile pour eux car certains médicaments doivent être conservés au frigidaire. Il y a aussi des tuberculoses, des cancers en phase terminale dans la rue, et aussi beaucoup de maladies psychiatriques aggravées par la drogue, l'alcool et la désocialisation. Ces maladies étaient prises en charge autrefois par l'hôpital psychiatrique, aujourd'hui ces malades sont traités en « ambulatoire » . Ils sont dans la rue et consultent dans des Centres Médicaux-psychologiques. Quand ils vont très mal on parvient à les faire admettre à l'hôpital, ou bien ils sont enfermés en prison et logés avec les autres détenus.

Dans l'ensemble, ceux qui font appel au service du Samu social sont soignés et pris en charge. Grâce aux soins gratuits, à la CMU, à l'aide médicale d'Etat, ils sont soignés tant bien que mal, au même titre que certains malades qui ne sont pas dans la rue mais consultent peu et voient rarement le médecin, même s'ils sont parfois plus malades que les SDF. Du point de vue alimentaire, tous les systèmes qui existent à Paris permettent de les nourrir. On trouve à peu près toujours à les habiller aussi. Ces contingences-là sont réglées. On aboutit toujours au seul même problème : le logement. Ils ne sont pas logés et refusent ce qu'on leur propose,

souvent. Beaucoup ne veulent pas aller dans les centres d'hébergement, malgré la rue, la précarité, le froid ou la chaleur. Car il y a dans les centres des problèmes de promiscuité, ainsi qu'une coupure avec leurs lieux de vies habituels : squats où ils sont des habitués, où ils connaissent leurs voisins. Lorsqu'ils retournent dans leurs lieux habituels après une ou deux nuits en centre d'hébergement simple, la place a été prise. D'autre part, il est interdit de boire dans les centre, on ne peut pas amener ses chiens, vivre avec sa compagne ou son compagnon et on risque de se faire voler ses papiers, son argent, ses médicaments. Il n'y a pas non plus de vestiaires dans les centres parisiens : les gens ne savent pas où mettre leurs sacs.

Le Samu social ne peut pas régler le problème du logement, cela lui échappe. Que peuvent faire les gens ? Faire appel aux professionnels, appeler le 115. Au bout du fil il y a des gens qui ont l'habitude de gérer l'errance, ils pourront orienter la personne vers un centre, vers un logement, le mettront en contact avec un travailleur social. Les travailleurs sociaux gèrent les centres du Samu social mais trouvent aussi des hôtels où les personnes à la rue sont logées dans des conditions pas toujours excellentes, par des gens parfois peu corrects et qui coûtent une fortune au Samu social. Pour le moment il n'y a pas d'autre solution.

Quand on les envoie dans des centres où ils sont des habitués, leur enquête sociale est plus facile. En effet, la collaboration entre les trop nombreuses associations d'aide n'est pas toujours évidente et la centralisation des problèmes non plus. On perd beaucoup de temps à faire des enquêtes sur les mêmes personnes durant des mois, selon qu'ils couchent à Emmaüs, au Samu social ou à la Croix-Rouge, où ils rencontrent un travailleur social différent. Cela s'ajoute aux difficultés administratives françaises et ralentit la recherche des solutions. D'où l'importance d'appeler le 115.

L'idéal serait de pouvoir loger les gens plusieurs jours et 24 h sur 24, surtout pour les « premiers Samu », les gens qui sont dans l'errance depuis peu de temps, avant qu'ils ne plongent dans la désocialisation. Si on les laisse trop longtemps dans la rue sans régler leur problème, on ne peut plus rien faire ensuite, comme le montrent les enquêtes psychologiques ou psychiatriques. Les gens qui sont dans la rue depuis des années ne sont plus récupérables, pour 98% d'entre eux. On s'en occupe, mais ils ne seront pas réinsérés. Tout passe par le logement. « Donc, si vous avez des idées... »

M. Biehler remercie le docteur Jolin et passe la parole aux représentants d'un conseil de quartier du 4^{ème} arrondissement à l'origine d'une initiative en faveur des SDF.

Mme Claire Grover, conseillère de quartier dans le 4^{ème} arrondissement, rejoint les propos du docteur Jolin. Le 4^{ème} et le 11^{ème} sont limitrophes dans le secteur Bastille/Richard Lenoir, et en remontant le boulevard Richard-Lenoir on voit des SDF installés là depuis très longtemps. Cela va jusqu'à République où il y avait beaucoup de tentes récemment. On ne peut pas ne pas voir ni entendre qu'il y a un problème de logement et d'hébergement à Paris.

Le docteur Jean Jolin explique que l'on ne fera qu'une politique au coup par coup tant que ce problème central ne sera pas réglé.

Mme Grover indique que les conseils de quartier n'ont pas les moyens financiers ou les leviers politiques pour régler le problème, mais qu'ils peuvent agir pour la solidarité, en particulier en hiver, période où il arrive que les personnes à la rue meurent. Dans le 4^{ème} il est possible de faire un peu de bénévolat car la Mairie ouvre une salle pour 25 sans-domicile quand la température descend à un « ressenti » de moins 2 degrés. Thierry (?) et elle-même y passent des soirées, jusqu'à minuit, voire des nuits. Ils y servent à dîner avec d'autres bénévoles, de la Croix-Rouge ou d'Emmaüs, et d'autres conseillers de quartier. Il y a des échanges après les dîners. Mme Robert y a rencontré un « clochard céleste » de trente ans qui se plaignait de ne jamais pouvoir poser son sac. L'initiative est partie de là.

Le docteur Jolin apprécie le bénévolat, mais pense que ces actions se perdent dans la nature si elles ne sont pas comptabilisées. Il faut faire pression sur les politiques, et le Samu social y parvient en donnant les chiffres des gens qui sont remis à la rue après un passage par ses structures. Il faut que l'action ne soit pas trop dispersée.

Mme Grover et M. Thierry d'Auzon ont parlé du problème des bagages à leurs collègues du conseil de quartier et à leur mairie, qui ont soutenu leur projet en gestation. Ils ont découvert par Internet l'exemple de la bagagerie d'Emmaüs Alternative à Montreuil, ainsi que le Refuge de Pantin où des travailleurs sociaux ont obtenu des subventions pour créer leur « Maison » qui propose notamment aux SDF une centaine de consignes à bagages. A Paris, il y a une consigne au Centre d'Action Sociale Denfert-Rochereau, qui est tenu par une infirmière. Tous ces professionnels ont vivement encouragé le projet des conseillers de quartier, en indiquant que les besoins étaient très importants.

Le projet a abouti avec les bains-douches municipaux de l'Île Saint-Louis qui ont proposé un local de 12 m², où la consigne a été ouverte en mai 2006, financée par les quatre conseils de quartier du 4^{ème} arrondissement. C'est une expérience plus agréable que l'on pourrait penser, car les gens qui utilisent ce petit service sont vraiment contents.

M. Biehler demande combien de temps les gens peuvent laisser leurs bagages à la consigne.

Mme Grover explique qu'il y a un contrat de deux mois renouvelable. Le renouvellement est automatique, car il n'y a pas de problème avec les gens. Ce sont les conseillers de quartier qui tiennent la consigne. Les utilisateurs leur laissent la clé du casier pour ne pas la perdre ou se la faire voler. Les clés sont à leur disposition quand le local est ouvert, c'est à dire deux heures par semaine, le lundi et le mercredi.

M. Thierry d'Auzon indique que l'activité est gratifiante pour les bénévoles qui seraient intéressés. L'ambiance est conviviale, on prend le café avec les usagers. C'est une activité simple et modeste qui répond à un vrai besoin. C'est une occasion exceptionnelle d'utiliser les budgets d'investissement. Les usagers sont contents de trouver ce service. Le premier accueil est fait par le personnel des bains-douches qui leur les envoient.

Mme Grover explique que les bains-douches ferment du jeudi midi au lundi matin, ce qui ne permet pas une ouverture quotidienne de la consigne. La plupart des permanences sont assurées par les conseillers.

M.Biehler ouvre la discussion sur le sujet de la vie dans la rue et informe que de nombreuses associations travaillant sur le 11^{ème} ont été invitées ce soir.

M. Viannet, habitant du 11^{ème}, approuve le bénévolat. Pour cette population de 12 000 personnes à la rue, le problème revêt trois aspects : un volet foncier, un volet alimentaire, un volet sanitaire. Le volet alimentaire est plus ou moins réglé, le volet sanitaire est à développer, reste le volet foncier. La ville de Paris vient d'acheter 17 hectares dans le 17^{ème}, les réserves foncières ne sont pas si menues que ça. C'est à la Ville de Paris de régler cette affaire. Il faudrait trouver un local suffisamment grand pour installer des casiers, des consignes. De nouvelles constructions peuvent se faire pour le logement. Le niveau foncier doit être réglé par la Ville une fois pour toutes : « on a réglé des problèmes plus importants. »

M.Biehler explique qu'il s'agit d'un problème de lien social et que c'est de cela qu'on parle au niveau d'un conseil de quartier.

Un habitant critique le recours à la charité publique pour régler le problème des sans-domicile, alors que la Ville de Paris a des moyens de financement et qu'ils ne sont pas destinés à faire des logements. On les utilise pour des transformations de la ville, pas pour des programmes sociaux. Cela pourrait être des logements temporaires...

M. Thierry d'Auzon, conseiller de quartier du 4^{ème} arrondissement, revient sur l'utilité et la possibilité de réaliser des consignes à bagages. Il y a 121 conseils de quartier à Paris et ils peuvent s'impliquer, il serait utile et précieux que chacun en crée une. La consigne du 4^{ème} arrondissement est insuffisante, on est obligé de refuser des utilisateurs car il n'y a pas assez de casiers.

M. Biehler précise que l'idée est d'ouvrir le débat ce soir pour travailler sur la question dans les mois qui viennent.

Le docteur Jolin explique qu'il n'est pas normal que l'on doive renvoyer les SDF des centres d'hébergement simple à midi faute de personnel. Les locaux existent, les lits existent, il suffit d'y mettre du personnel. Les initiatives individuelles sont très bien, mais il faut prendre des mesures à un niveau plus haut. Construire est utile, mais si on regroupe les gens dedans, on fait des ghettos. Il faut déjà savoir pourquoi les gens sont dans la rue : certains sont expulsés de leur logement, il faut éviter qu'ils le soient. Éviter que les jeunes soient mis dehors par leurs parents. Il faut penser à faire réintégrer leur domicile aux gens qui sont dans la rue avant d'en construire d'autres. Chaque quartier peut recenser les gens expulsés...

Mme Egg-Jacquet affirme que l'on est démuni pour régler le problème du logement à Paris. Plus de 100 000 personnes sont en demande de logement à Paris, ceux dont on parle et d'autres qui sont en grande difficulté. Le problème foncier est

réel. On doit insister pour qu'il y ait plus de logements sociaux en général, permettant aussi d'accueillir les personnes en très grande difficulté, notamment dans des communes qui n'en construisent pas. D'où l'importance du PLU, qui prévoit 20% de logements sociaux. Il faut prendre cette dimension là en considération, même si ce ne sont pas les conseils de quartier qui vont trouver les solutions.

De plus, les places d'hébergement sont surtout à Paris, il faut donc une réflexion politique à l'échelle de la région. Par contre, même si ce problème est global, il est utile que nous essayions de faire des choses à notre dimension. L'idée de bagagerie est utile, elle répond à un besoin non-satisfait, même si les associations font beaucoup.

Le problème de la prévention est important : des gens ne peuvent plus payer leur loyer ou l'électricité. « Nous avons été sollicités par l'EDF pour essayer de faire un travail concret auprès de gens vivant en logement social et qui ne savent pas gérer l'électricité et ont des notes très élevées. C'est modeste mais ça peut être tenté. »

Mme Alice Leroy, conseillère de quartier, approuve l'idée que la charité n'est pas la justice, mais il ne lui semble pas que l'initiative des conseillers du 4^{ème} arrondissement soit de la charité. C'est une initiative qui répond à une demande, et il faudrait avoir l'avis des sans domiciles. Claire et Thierry portent leur parole ce soir. Depuis Vigipirate, certaines consignes de gare sont fermées et les autres sont chères.

Un habitant se plaint de l'importation du « modèle américain » en France : grillages, quartiers réservés. Il estime que l'on est en train de pousser les classes populaires hors des villes en France.

Mme Leroy fait part de son intérêt à participer à une initiative du type bagagerie : deux heures par semaine, c'est faisable. C'est une initiative collective, non individuelle, elle est soutenue par la Mairie. C'est intéressant même si c'est un pis-aller. Pour le logement, il faudrait appliquer la loi de réquisition des logements vacants et construire plus de logement social. Il y a aussi des gens qui sont en logement social et ne devraient plus y être, ils ne payent pas la sur-côte. Les mutations sont difficiles : l'OPAC a beaucoup de mal à faire tourner les gens qui vivent dans un F4 alors que leurs enfants sont partis, alors qu'ils veulent parfois changer de logement pour payer un loyer plus faible. Il faut poser ces questions-là en tant que citoyen.

A l'école des Trois Bornes, où madame Leroy est engagée à la FCPE en tant que parent

d'élève, des parents d'élèves sans-papiers ou avec papiers ont été expulsés de l'hôtel de la rue de l'Orillon où ils logeaient, car le bâtiment ne correspondait plus aux normes. Cinq de ces familles ont été relogées en résidence étudiante en Seine-Saint-Denis, mais elles vont devoir en partir car elles vont être régularisées. Leurs enfants, qui sont à la maternelle ou en primaire, font un aller-retour Paris/Saint-Denis chaque jour. Il est important pour ces familles de rester dans un milieu de vie où ils ont des amis qui peuvent garder les enfants, le médecin de famille et les commerces habituels. Mme Leroy pense monter un collectif logement dans cette école, où les problèmes de logement sont importants. Même des familles de classe moyenne risquent de se retrouver à la rue.

M. Rouyer répond sur la question de la charité : la bagagerie du 4^{ème} arrondissement s'installe et marche parce qu'elle est en liaison avec un tissu associatif très large : tout le monde la connaît. Cette initiative a évité l'écueil principal de ce genre d'action : les bénévoles ne sont pas dans un aménagement de la rue. Ils sont dans une position citoyenne d'accompagnement de gens en grande difficulté à qui ils disent : « vous avez toute votre place parmi nous ». C'est la condition sine qua non pour qu'une bagagerie marche : ne pas faire de charité mais s'inscrire dans un tissu social et global où l'on donne toute leur place aux gens en ne considérant pas comme une chose normale qu'ils soient à la rue. La bonne volonté et les bonnes intentions peuvent figer des gens à la rue. Ici, on est dans un maillage social, une dynamique de reconnaissance de l'autre tel qu'il est. Il faut garder le pouvoir d'indignation qu'a ce monsieur, en disant aux gens « ce n'est pas normal que vous ayez votre cabane sur le dos, on peut vous libérer de ça pour que vous ayez le droit d'avoir une place quelque part ».

Mme Grover indique que 8 ou 10 personnes ont rendu leur clé depuis l'ouverture de la bagagerie, parce qu'ils avaient trouvé un logement et un travail.

M. d'Auzon cite le cas d'un utilisateur qui a trouvé un travail dans son domaine, les ascenseurs, et un logement aux Champs Élysées, au 8^{ème} étage sans ascenseur.

Mme Feldstein informe l'assistance que les gens intéressés peuvent s'inscrire aux commissions sur une fiche qui circule dans le public. Ils auront des nouvelles des travaux de la commission « solidarité-exclusion » s'ils se sont déclarés intéressés.

M. Mohammed Hamrouni, conseiller de quartier, explique que le sujet abordé ce soir est en relation avec le lancement de la commission « solidarité-exclusion », qu'il pilote avec Marie-José Louergli. Il ne faut pas hésiter à s'inscrire pour une première réunion qui aura lieu en décembre ou en janvier, au plus tôt.

M. Hamrouni insiste sur un aspect positif de la bagagerie : on ne donne pas de travail à quelqu'un qui arrive avec ses bagages sur le dos, cela rend difficile l'obtention d'un emploi. La bagagerie permet de les y aider.

Même si l'on n'est pas professionnel de l'action en faveur des SDF, il faut travailler sur la prévention, l'information, avant que les gens tombent dans la rue. Pour cela, M. Hamrouni espère qu'il y aura de nombreuses personnes dans la commission et que des résultats concrets pourront être annoncés lors de la prochaine plénière.

La bagagerie est une initiative à saluer, à la portée d'un conseil de quartier, très concrète et simple et qui peut aider quelques-uns des SDF. C'est déjà cela de gagné.

Mme Feldstein invite ceux qui ne pourront pas participer à la commission « solidarité-exclusion » à donner pour la collecte des denrées de la Banque alimentaire, qui aura lieu les 24 et 25 novembre 2006 dans les mairies d'arrondissement. En 2005, 6432 cartons ont été collectés dans les mairies parisiennes, pour un montant de 500 000 euros environ.

On peut donner des aliments aux membres de la Banque alimentaire présents dans les magasins, ou les porter directement en Mairie.

M. Rouyer salue les initiatives des bénévoles dans le domaine de l'exclusion, qui complètent celles des professionnels. Mais il ne faut pas oublier que l'exclusion n'est pas seulement l'affaire de la Ville mais aussi celle de l'Etat. Il faut une cohérence globale de la lutte contre l'exclusion pour éviter de laisser ce domaine à des démarches charitables, généreuses mais limitées. L'Etat doit rester engagé, c'est essentiel.

M. le Maire pense que la réalité est pire encore que ce qui a été dit. Le chiffre de 12 000 personnes à la rue est assez loin de la réalité. Le préfet de Police, qui est le mieux placé de Paris pour ces questions, estime entre 22 000 et 25 000 le nombre de SDF dans la ville. C'est dire l'importance de ce drame.

L'évolution de la société y est pour quelque chose : en écoutant les médias, on apprend que des gens dévissent parce qu'ils sont dans une situation abominable. Il y a des familles monoparentales en précarité, des gens touchés par le chômage qui entraîne la perte dans des délais plus ou moins longs de l'appartement.

Entre ceux qui arrivent d'ailleurs et ceux qui sont d'ici, le nombre de sans-domicile risque d'augmenter encore de façon sensible. Cette situation ne tombe pas du ciel, ce n'est pas une maladie : elle a des causes profondes qui remontent loin en arrière. S'il n'y a pas de réorientation économique et sociale, ce problème continuera à se développer. C'est le point le plus important.

La Ville de Paris construisait 1000 à 1100 logements sociaux par an sous la municipalité de Jacques Chirac, chiffre tombé à 800/850 logements avec Jean Tibéri. Avec Bertrand Delanoë nous avons commencé à 3500 puis nous sommes passés à 4500 logements par an et nous espérons dépasser les 5000 avant la fin de la mandature. Il y a donc progrès, mais on est loin du compte par rapport aux besoins.

M. le Maire remercie M. Rouyer d'avoir parlé du Grand Paris : il faut certes construire des logements à Paris, mais l'espace est limité. Une fois terminé le programme de la Villette, il n'y en aura plus. Cela ne peut se faire qu'à l'échelle du Grand Paris, avec l'agglomération, sinon les questions de transport, de logement et d'environnement n'auront jamais de solution. Ce sera toujours du bricolage, des cautères sur une jambe de bois.

Beaucoup ne veulent pas du Grand Paris, ils préfèrent garder leur municipalité, leur pré carré.

Bertrand Delanoë a initié des choses pour rompre la séparation entre Paris et la banlieue. Les salariés des banlieues viennent travailler à Paris, des parisiens vont en banlieue. Mais il n'y avait jusqu'à présent aucun lien institutionnel. Une conférence est organisée au niveau régional qui va permettre de signer des contrats entre la ville de Paris et certains départements de l'agglomération comme la Seine-Saint-Denis. Ce sont de petits pas qui permettent d'avancer.

Il y a l'exemple de Londres et Berlin à suivre. De plus, l'Etat ne s'occupe pas suffisamment de l'hébergement d'urgence, sous la droite comme sous la gauche. S'il n'y a pas de solution durable, ceux que l'on sauve grâce aux travailleurs sociaux replongeront inéluctablement.

Bertrand Delanoë devrait rendre publique prochainement une initiative pour réaliser ces hébergements, cela a été débattu lors de la dernière séance du conseil de Paris et le débat sera poursuivi lors des prochaines. La ministre en charge de la cohésion sociale, madame Vautrin, a pour sa part annoncé 1000 places d'hébergement supplémentaire mais M. le Maire ne sait pas où elles sont.

M. le Maire est favorable au projet de création d'une bagagerie par les conseils de quartier. Il est ouvert à la recherche d'un local dans le 11^{ème} pour la réaliser. « Cela ne fera pas de miracle, mais les initiateurs du projet ne prétendent pas en faire. Qu'ils aient tendu la main aux autres dans la société dure et injuste que nous connaissons mérite qu'on le sache. »

(applaudissements de l'assistance)

M. Biehler invite les participants à s'inscrire à la commission solidarité-exclusion. Il présente le troisième point : commission Communication et site Internet du conseil, commission Propreté.

III. Actualités des autres commissions :

- *Propreté / Environnement*
- *Communication / Culture*

Mme Feldstein rappelle que les travaux de la commission Communication sont consultables sur les comptes rendus distribués à l'entrée de la salle. La commission a commencé à travailler sur la mise en place de points-info, qui n'existent pas actuellement. Les conseils de quartier n'ont toujours pas de panneaux d'affichage, attendus impatiemment. A défaut, il est donc proposé de mettre sur pied des points-information. Elizabeth Thomas et Catherine Beaucourt sont en train de les préparer par des courriers.

Patrice Issartel et l'équipe communication travaillent sur une deuxième édition du concours de dessin « Rêve ton quartier » avec les écoles mais aussi les centres aérés, cette fois, pour élargir la participation.

Dans le cadre de l'accès à la culture pour tous, la commission essaie de négocier avec les théâtres pour obtenir aux habitants du quartier des séances pour deux personnes au prix d'une place, ou un tarif réduit pour la deuxième place. Il y a énormément de théâtres dans le 11^{ème} arrondissement.

Le conseil de quartier avait également le projet de créer son site Internet qui vient d'être lancé.

M. Hamrouni donne l'adresse du site : cqbsm.free.fr. C'est un hébergement gratuit. Le site donne des informations que l'on peut trouver sur le site de la Mairie, mais il est dédié spécifiquement au conseil de quartier Belleville. Le site de la Mairie est plus riche, mais les informations sur Belleville sont à chercher à un niveau interne plus complexe. Les deux sites sont complémentaires.

Le site rappelle ce qu'est un conseil de quartier, donne les noms des membres du conseil et du bureau avec leurs coordonnées, les dates des plénières et les ordres du jour, les comptes-rendus des plénières précédentes. Il y a aussi un espace que l'on aimerait collaboratif sur les commissions, pour créer un lien quand il n'y a pas de

réunions. Pour le moment, cela se limite à indiquer quelles sont les commissions, qui les anime, quelles sont les prochaines dates de réunion et les comptes-rendus des anciennes. Le site est structuré pour être le plus informatif possible et récapituler en un seul endroit l'ensemble de la documentation. Le seul côté dynamique pour le moment est un « contactez-nous » classique où l'on peut nous écrire par courrier électronique ou en remplissant un formulaire. C'est un lien entre le conseil et les habitants.

M. Hamrouni ajoute qu'il souhaiterait créer dans un deuxième temps des forums pour un échange plus continu avec les habitants.

Il comportera également des annonces comme celles négociées par Patrice Issartel avec le théâtre des Trois bornes : des places à 10 euros pour les habitants du quartier. Quand il y aura un prix spécial sur un théâtre du quartier, négocié par le conseil, ce sera indiqué sur le site. Le site indique aussi la tenue d'un livre-troc. Si les gens ont des informations à faire passer, ils peuvent le faire par ce canal : c'est un échange.

Mme Feldstein indique l'existence d'une permanence publique du conseil de quartier Belleville/Saint-Maur, lancée depuis trois mois. Elle se tient tous les 3^{èmes} samedi du mois de 10h30 à 12h30 au local du 20 rue Robert Houdin. Il faut faire circuler l'information à ce sujet, les conseillers sont là pour discuter, recueillir et échanger.

Ketty Dalmas, conseillère de quartier et avocate, assurera la prochaine permanence avec les autres conseillers. Elle apportera ses connaissances dans le domaine du droit social et du droit de la famille. Elle pourra répondre aux personnes en difficulté sur le plan de l'emploi, de la famille. C'est un service rendu aux habitants.

Mme Feldstein soumet à l'assistance des projets d'affiches nouvelles pour le conseil de quartier, réalisés par la fille d'une conseillère de quartier.

Des personnes ont proposé un vœu sur la création d'une bibliothèque de proximité, après une étude faite sur le quartier par Dominique Bourse, en collaboration avec des associations qui s'intéressent au livre et à la lecture. Cette étude est sur le site Internet de la Mairie et celui du conseil. Elle a pour objet de repérer les potentiels et les manques en matière de lecture publique sur le quartier. Madame Feldstein lit le vœu (annexe 1).

M. Biehler précise le projet : les conseillers avaient déjà parlé d'une médiathèque lors des débats sur le PLU. Un site avait été évoqué mais sa destination ne permettait pas de la réaliser à cet endroit. Sur l'idée d'une médiathèque ou bibliothèque dans le quartier, le conseil s'est déjà exprimé lors de la dernière plénière, car le quartier est un peu excentré par rapport aux grands centres culturels. Il y a la Maison des Métallos, mais elle a un objectif un peu différent.

M. Biehler est favorable au vote du vœu, pour le faire remonter au niveau de la Mairie d'arrondissement et de la Mairie de Paris.

Soumis au vote, le vœu est adopté à l'unanimité des conseillers et de l'assistance.

M. le Maire précise que la bibliothèque Parmentier va être agrandie. Le bâtiment concerné a été acheté par la Ville. Pour une implantation dans le quartier Belleville, le problème est l'emplacement à trouver.

Mme Feldstein annonce la tenue de la journée « crêpes » de la Chandeleur organisée pour la troisième année par le conseil de quartier, à destination des enfants et de leurs parents.

Mme Egg-Jacquet fait le point sur le travail de la commission Propreté/Environnement. La commission est très active, elle rassemble une vingtaine de personnes et elle s'est donnée un programme pour l'année, avec plusieurs axes.

- La propreté : la vigilance continue, une nouvelle campagne de propreté a été faite en 2006. On réfléchit à modifier la formule pour lui donner plus de tonus, mais la commission continue à alerter sur tous les problèmes qui se posent. Madame Egg a noté avec intérêt l'engagement du maire de Paris à donner plus de moyens pour la propreté dans le 11^{ème}, lors de son compte-rendu de mandat.

- Le tri des déchets : les gens ne savent pas trier. Des actions très localisées peuvent être utiles, au collège, dans des quartiers ou des structures comme celle du Picoulet, pour expliquer le tri. La commission a une petite équipe qui travaille à mettre au point une pédagogie pour cette intervention.

- Le bruit : il en a été beaucoup parlé, la commission a fait des fiches cet été et s'est aperçu alors que la Mairie de Paris avait réalisé ses propres fiches. Elle les a donc reprises en y ajoutant un encart. La commission compte sur les gens présents pour faire connaître son travail et surtout diffuser ces fiches. Elle va déposer des fiches en nombre dans tous les lieux fréquentés. Madame Egg souhaitait en mettre à la Poste, mais l'établissement de Belleville refuse même les affiches du conseil de quartier. Il y a là une action à faire. Elle envisage d'en mettre aussi chez les médecins. Des actions sur stands avec tentes seront faites au printemps dans un certain nombre de lieux, autour du bruit.

Le conseil de quartier avait émis un vœu lors de la dernière plénière sur les deux-roues, pour que l'on mette de l'ordre dans la législation sur le bruit les concernant. Le Préfet de police n'a pas répondu à leur courrier à ce sujet. Monsieur Sarre est intervenu aussi. Pour le moment il n'y a pas grand chose. Monsieur Delanoë a évoqué lors de son compte-rendu de mandat une charte sur les deux-roues qui est en négociation mais qui semble bloquée par le préfet de police. Le Maire de Paris a été très clair sur la nécessité de lutter contre ce type d'incivilités et il est intervenu auprès du Préfet pour que les interventions des agents, payées en partie par la Ville de Paris, soient plus efficaces.

Dernier point, le réchauffement climatique : Claudie Jolinet a suivi le travail qui a commencé au niveau de la Ville. C'est une question sur laquelle on reviendra. Il y a du pain sur la planche, et les volontaires sont les bienvenus à la commission.

M. Biehler indique qu'une concertation publique sur le sujet du réchauffement est en cours et que l'on peut intervenir sur le site de la Ville pour donner son avis avant le 15 décembre.

Mme Egg-Jacquet convie les conseillers et les membres des commissions actifs à un brunch le samedi 25 novembre 2006 pour réfléchir au fonctionnement du conseil et faire le point sur le travail.

M. Biehler clôt la séance en remerciant l'assistance, le Maire et les conseillers de quartier.

ANNEXE 1

Conseil de Quartier Belleville / Saint Maur
--

Séance plénière du 23 novembre 2006

Proposition de Vœu – Création d'une bibliothèque de proximité

« Le conseil de quartier Belleville/Saint-Maur souhaite que soient poursuivies les recherches pour implanter rapidement une bibliothèque municipale dans le quartier

de la Fontaine au Roi, ou, à défaut, que soit mise à l'étude la possibilité de créer une annexe de la bibliothèque Parmentier. »